

FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE D'ÉTUDES POUR LES ARTS DE LA SCÈNE

Ce formulaire doit être rempli par une personne inscrite à temps plein à un diplôme de premier cycle dans un établissement postsecondaire.

PROGRAMME DE BOURSES POUR LES ÉTUDIANTS AFRO-NÉOÉCOSSAIS

Les élèves doivent présenter une demande CHAQUE ANNÉE afin d'être admissibles à une bourse.
Pour obtenir plus de renseignements sur les critères de sélection, visitez le site Web suivant : acs.ednet.ns.ca.
Veuillez écrire lisiblement à l'encre et faites parvenir votre dossier de demande COMPLET.

Valeur de la bourse : 1 000 \$

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTUDIANT

STATUT D'INSCRIPTION	<input type="radio"/> Temps plein	<input type="radio"/> Temps partiel	GENRE
NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE (Obligatoire)			
NOM LÉGAL			
ADRESSE			APP.
VILLE/PROVINCE			CODE POSTAL
TELEPHONE	CELLULAIRE	COURRIEL	
JE SUIS UN ÉTUDIANT AFRO-NÉOÉCOSSAIS (NOIR)*	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non	JE SUIS CITOYEN CANADIEN <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
APPARTENANCE ETHNIQUE			
VILLE/PAYS D'ORIGINE (Les personnes ayant un visa d'étudiant ne sont pas admissibles à cette bourse.)			
AUTRE ADRESSE (septembre à avril)			
VILLE/PROVINCE			CODE POSTAL
TÉLÉPHONE	COURRIEL		

FORMATION (Le candidat doit avoir fréquenté un établissement scolaire de la Nouvelle-Écosse.)

ÉCOLE SECONDAIRE	
DATE DE DÉBUT (Mois/année)	DATE PRÉVUE D'OBTENTION DU DIPLÔME (Mois/année)
UNIVERSITÉ QUE VOUS FRÉQUENTEREZ	
PROGRAMME DE PREMIER CYCLE AUQUEL VOUS ÊTES INSCRIT	
RÉALISATIONS/DISTINCTIONS EXCEPTIONNELLES ET ACTIVITÉS PARASCOLAIRES	
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE L'ÉTUDIANT:	

PARENT/TUTEUR OU PARENT/TUTEUR D'ORIGINE AFRICAINE

PARENT/TUTEUR	PARENT/TUTEUR D'ORIGINE AFRICAINE	
ADRESSE		
VILLE/PROVINCE	CODE POSTAL	TELEPHONE

PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE AU DOSSIER DE DEMANDE DE BOURSE

ÉLÈVES OU ÉTUDIANTS QUI POSTULENT POUR LA BOURSE POUR LA PREMIÈRE FOIS

- Relevé de notes officiel de mi-année (pour les élèves qui présentent une demande)
- Relevé de notes officiel final (envoyer par la poste s'il n'est pas disponible au moment de présenter la demande)
- Lettre d'acceptation officielle de l'établissement d'enseignement
- Lettre de recommandation concernant le travail dans les études
- Lettre attestant la bonne moralité du candidat (d'une personne qui n'est pas membre de la famille)
- Rédaction (dactylographiée) de 300 mots maximum décrivant votre participation aux activités de la communauté afro-néoécossaise (noire) ou votre vision pour son avenir

Je, soussigné(e), déclare que les renseignements que j'ai fournis dans cette demande sont véridiques.

Signature _____ Date _____
 En cochant cette case, j'accepte que mon nom soit publié afin de promouvoir le programme de bourses.

ENVOYEZ VOTRE DOSSIER DE DEMANDE DE BOURSE COMPLET PAR LA POSTE À L'ADRESSE SUIVANTE :
Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Direction des services afro-canadiens
Place Brunswick, 2021, rue Brunswick
C.P. 578
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2S9

Pour obtenir de plus amples renseignements :
Téléphone : 902 424-2586
Télécopie : 902 428-2202
Courriel : ACSBawards@novascotia.ca

Les critères de sélection sont énoncés au verso du présent formulaire.

DATE LIMITE
29 juillet 2022
Les candidats admissibles en seront informés par écrit au plus tard la première semaine de septembre.
Vous pouvez photocopier le présent formulaire ou l'imprimer à partir du site Web suivant : acs.ednet.ns.ca

Le programme d'incitation à l'éducation pour les élèves afro-néoécossais a été établi en 1965 par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse pour aider et encourager les élèves afro-néoécossais à poursuivre leurs études dans une école secondaire, un collège communautaire, un institut de technologie, une université ou un autre établissement postsecondaire approuvé. Ce programme a évolué et est aujourd'hui devenu le programme de bourses pour les élèves afro-néoécossais.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme offre de l'aide financière aux élèves afro-néoécossais (noirs) en vue de les encourager à poursuivre leurs études postsecondaires immédiatement après avoir terminé la 12^e année dans le système scolaire de la Nouvelle-Écosse, à développer leur potentiel en leadership et à réaliser leurs objectifs sur le plan de leur formation, de leur orientation et de leur carrière professionnelle.

BOURSES

Les étudiants peuvent présenter une demande de bourse par an pendant au maximum quatre années consécutives, selon la bourse. Communiquez avec la Division des services afro-canadiens au 902 424-2586 pour obtenir plus de renseignements.

- **Bourse d'admission à l'université (moyenne de 75 p. 100 ou plus) – 4 500 \$**
- **Bourse d'études postsecondaires (moyenne de moins de 75 p. 100) – 2 500 \$**
- **Bourse de collège communautaire ou d'école de métiers – 1 800 \$**
- **Bourse d'études pour les arts de la scène – 1 000 \$** Seul un élève par an recevra cette bourse.
(Cette bourse est cumulable avec la bourse d'admission à l'université, la bourse d'études postsecondaires et la bourse de collège communautaire ou d'école de métiers.)

BOURSE D'ÉTUDES POUR LES ARTS DE LA SCÈNE

Cette bourse d'une **valeur de 1 000 \$** est offerte aux étudiants afro-néoécossais (noirs) qui ont achevé avec succès leur 12^e année au sein du système scolaire de la Nouvelle-Écosse et qui sont inscrits en tant qu'étudiants à temps plein dans un programme universitaire approuvé (comme le programme de baccalauréat en musique) ou dans un programme de collège communautaire ou d'école de métiers avec une spécialisation dans les arts de la scène. **Cette bourse n'est disponible que pour une durée d'un an.** On décerne une bourse d'études pour les arts de la scène par an.

CRITÈRES DE SÉLECTION :

ADMISSIBILITÉ

- Un élève afro-néoécossais (noir) que le généalogie ou les ancêtres rattachent, sur la plan historique, à une communauté noire ou afro-néoécossaise; et/ou
- Un élève afro-néoécossais (noir) dont les parents/tuteurs sont d'origine noire africaine; et
- Le demandeur doit être un résident de la Nouvelle-Écosse;
- Le candidat doit être un citoyen canadien.
- Le candidat doit être inscrit à temps plein à un programme reconnu.
- Le candidat doit détenir un diplôme du système scolaire de la Nouvelle-Écosse.
- Le candidat doit être inscrit en tant qu'étudiant à temps plein en première ou en deuxième année d'un programme

* Le terme « noir » est le terme utilisé à l'origine par le « Education Incentive Program for Black Students », et il s'agit du terme utilisé par le Black Learners Advisory Committee dans sa recommandation selon laquelle le gouvernement de la Nouvelle Écosse « devrait offrir des bourses et de l'aide financière aux apprenants noirs en fonction de leurs accomplissements et de leurs besoins » (rapport *Report on Education* du Black Learners Advisory Committee, p. 21 [traduction]). Le terme « noir » est utilisé, car de nombreuses personnes d'origine africaine au Canada et en Nouvelle-Écosse se désignent « noires », terme qui indique une identité raciale plutôt qu'une couleur de peau (<https://acs.ednet.ns.ca/sites/default/files/BLAC%20Report%20on%20Education%20Vol%201-3.pdf>).

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Avoir une spécialisation dans un des arts de la scène (musique, chant, danse, théâtre, etc.)
- Avoir montré des qualités propres aux arts de la scène en participant à des activités étudiantes et communautaires

PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE AU DOSSIER DE DEMANDE DE BOURSE

- Formulaire de demande de bourse dûment rempli
- Relevé de notes officiel de mi-année (Le candidat peut faire suivre son relevé de notes officiel final une fois qu'il est disponible.)
- Lettre d'acceptation officielle d'un programme universitaire reconnu
- Lettres de recommandation (une lettre de recommandation concernant le travail dans les études et une lettre attestant la bonne moralité du candidat)
- Rédaction (dactylographiée) de 300 mots maximum décrivant votre participation aux activités de la communauté afro-néoécossaise (noire) ou votre vision pour son avenir

CARTE HISTORIQUE DES COMMUNAUTÉS NOIRES ET AFRO-NÉOÉCOSSAISES



DATES LIMITES

- Bourse d'admission à l'université : **31 mai 2022**
- Bourse d'études postsecondaires : **29 juillet 2022**
- Bourse de collège communautaire ou d'école de métiers : **29 juillet 2022**
- Bourse d'études pour les arts de la scène : **29 juillet 2022**

IL EST IMPÉRATIF DE RESPECTER CES DATES LIMITES.